



**Session extraordinaire du Conseil municipal
de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines
tenue le vendredi 19 avril 2024, à 8h00
en la salle Mario-Gauthier de l'Hôtel de ville**

Sont présents :	Madame la mairesse	Julie Boivin
	Mme la Conseillère	Véronique Baril
	MM. les Conseillers	Pierre Berthiaume Marc-Olivier Leblanc Keven Renière
	La greffière	Geneviève Lazure
	Le directeur général	Alain Cassista
Sont absents :	Madame la Conseillère	Isabelle Hardy
	Monsieur le Conseiller	Sébastien Lévesque

2024-04-19 - 175

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 8h00 par Madame Julie Boivin, mairesse de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines et Madame Geneviève Lazure agit comme secrétaire.

2024-04-19 - 176

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Pierre Berthiaume appuyé par Madame la Conseillère Véronique Baril et résolu à l'unanimité :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que déposé par la greffière;

ADOPTÉ

2024-04-19 - 177

Octroi de mandat - Technicien en génie civil

- Attendu** la difficulté de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines à combler le poste de technicien en génie civil après 3 affichages du poste;
- Attendu** que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines désire requérir le prêt d'une ressource pour occuper le poste de technicien en génie civil d'une firme externe, et ce, afin de combler ce poste temporairement;
- Attendu** que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines a déjà collaboré avec la firme Efel Experts-Conseils inc. pour l'aider à combler le poste vacant dans les années passées et que les ressources prêtées ont toujours été professionnelles et compétentes;
- Attendu** que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines désire octroyer le mandat pour le prêt d'une ressource pour occuper le poste de technicien en génie civil du 29 avril au 12 juillet 2024 à la firme Efel Experts-Conseils inc. pour un montant de 55 647,90 \$ incluant les taxes applicables;
- Attendu** qu'en vertu des dispositions du règlement sur la gestion contractuelle de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines, la Ville peut conclure un contrat de gré à gré avec un cocontractant si le montant total du contrat est inférieur au seuil d'appel d'offres public décrété par le ministre;



**Sainte-Anne-des-Plaines Procès-verbal du Conseil municipal
de la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines**

2024-04-19 - 177

(suite)

Il est proposé par Monsieur le Conseiller Keven Renière appuyé Monsieur le Conseiller Marc-Olivier Leblanc et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Sainte-Anne-des-Plaines octroie le mandat pour le prêt d'une ressource pour occuper le poste de technicien en génie civil du 29 avril au 12 juillet 2024 à la firme Efel Experts-Conseils inc. pour une somme de 55 647,90 \$ incluant les taxes applicables;

ADOPTÉ

2024-04-19

Période de questions

2024-04-19 - 178

Levée de l'assemblée

Il est résolu à l'unanimité :

De clôturer la présente assemblée considérant que l'ordre du jour est présentement épuisé.

ADOPTÉ

Julie Boivin, mairesse

Geneviève Lazure, greffière